



COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR JEAN-PIERRE COTTANCEAU

11 Il m'a été rapporté à votre sujet, mes frères, par les gens de chez Chloé, qu'il y a entre vous des rivalités.

12 Je m'explique. Chacun de vous prend parti en disant : « Moi, j'appartiens à Paul », ou bien : « Moi, j'appartiens à Apollos », ou bien : « Moi, j'appartiens à Pierre », ou bien : « Moi, j'appartiens au Christ ».

13 Le Christ est-il donc divisé ? Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? Est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ?

1 Co 1, 12-13

Frères et Sœurs dans le Christ

À la fin du mois de Juillet, le P. Éric MACE quittera ses fonctions de curé de la paroisse Sacré-Cœur de Arue ainsi que des paroisses Saint-Michel et Notre-Dame-de-Paix de RANGIROA. D'abord, je remercie le P. Éric pour les services qu'il a rendus dans les communautés de la côte Est avec P. Joël, puis à la paroisse Sacré-Cœur de Arue. De nombreux témoignages me sont parvenus sur la qualité de ses homélies et de ses enseignements, et sur l'efficacité avec laquelle il a géré le côté matériel de la paroisse Sacré-Cœur. Il est membre du Conseil Presbytéral, et donne des enseignements aux écoles de Juillet.

Je voudrais éclairer cette décision que j'ai prise en tant que pasteur de ce diocèse de ne pas renouveler le contrat qui lie temporairement le P. Éric au diocèse de Papeete, contrat nommé « contrat Fidei Donum » passé entre le Prieur Provincial de l'ordre des Prêcheurs (Dominicains) auquel appartient le P. Éric, l'Archevêque de Papeete et le P. Éric MACÉ lui-même.

En effet, d'autres témoignages me sont parvenus faisant état de réactions, comportements et décisions mettant en question l'image du bon pasteur que doit adopter le prêtre responsable d'une communauté paroissiale. Il s'agit notamment d'une conception du pouvoir peu en accord avec celle que veut promouvoir la démarche synodale que nous vivons en ce moment. D'autres témoignages font état de soupçons demandant une enquête approfondie pour établir si les faits sont avérés ou s'il ne s'agit que de rumeurs infondées !

Ayant été curé de cette paroisse de Arue de 2000 à 2010, je peux dire que je connais un peu les personnes qui ont témoigné. Dès le 22 mars 2024, j'ai reçu, à deux occasions, ceux qui ont demandé à me rencontrer pour me faire part au nom de paroissiens, de leur étonnement et de leurs réactions face à l'annonce du départ du P. Macé. J'ai rencontré le P. Éric à trois reprises pour évoquer son départ, l'ayant informé depuis plusieurs mois de mon intention de ne pas renouveler son contrat. Il m'avait alors assuré que cela ne lui posait aucun problème.

En tant que pasteur de ce diocèse, en conscience j'ai pris en considération l'ensemble de ces témoignages et choisi la décision la mieux adaptée pour le bien de la paroisse Sacré-Cœur. Ma mission d'évêque me porte à rechercher le bien de toutes les paroisses et communautés de cette portion de peuple de Dieu que le Seigneur m'a confié : le diocèse de Papeete. Et c'est au Seigneur que je devrai rendre compte-

Je sais l'attachement que les fidèles peuvent éprouver envers leur pasteur, mais le curé en poste dans une paroisse n'est pas destiné à y rester toujours, et c'est à l'évêque qu'il revient d'assurer à chaque paroisse le pasteur dont elle a besoin. J'assume donc pleinement ma décision.

J'ai proposé au P. Éric qui a accepté, de célébrer le 27 Juillet, en l'église du Sacré-Cœur d'Arue, une messe d'action de grâce avec lui et pour lui.

Je vous invite à prier pour que cette paroisse du Sacré Cœur retrouve la paix qui nous vient du cœur transpercé de Jésus, le seul Pasteur !

Papeete le 10/07/2024